



L'alliance européenne pour un logement social durable et inclusif lance une première vague de 650 millions d'euros de financements de long terme

L'Union sociale pour l'habitat, la Banque des Territoires, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) ont établi un partenariat visant à faciliter l'accès des organismes de logement social aux financements européens pour leurs investissements de long terme en infrastructures sociales d'intérêt général.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette alliance, une **première vague de 650 millions d'euros** de financements de la BEI et de la CEB est mise à disposition des organismes de logement social par la Banque des Territoires en complément de ses prêts règlementés :

- D'un montant de **500 millions d'euros**, le prêt de la BEI vise à accélérer la construction de logements sociaux dans un contexte économique dégradé, en permettant à la Banque des Territoires d'élargir son offre de prêts « Booster » à taux fixes aux maturités de 35 et 40 ans ;
- Le prêt de la CEB d'un montant de **150 millions d'euros**, reconduction d'un contrat existant portant son engagement total à **300 millions d'euros**, a pour but de renforcer l'offre de prêts complémentaires de la Banque des Territoires à destination de l'habitat adapté, notamment pour les personnes en situation de précarité, le logement accompagné et les établissements médico-sociaux.

Cette alliance européenne a été scellée lors de la journée « **Les Hlm, acteurs de la relance** », organisée le 15 septembre à la Grande Arche à Paris par l'Union sociale pour l'habitat. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Pacte d'investissement** signé le 25 avril 2019 par l'ensemble des acteurs du logement social et le gouvernement.

Cette alliance affirme le rôle de la Banque des Territoires dans la mobilisation des ressources européennes de la CEB et de la BEI au bénéfice de l'investissement dans le logement social en France, sur la base de financements bilatéraux conclus entre ces différents financeurs de long terme.

Ce dispositif d'intermédiation a pour objectif d'assurer aux opérateurs de logement social français un accès aux financements européens **simple, équitable et cohérent**, ouvert à tous les projets d'investissement en infrastructures sociales, quelles que soient leur taille et leur localisation territoriale.

L'accord portant sur la mise en œuvre opérationnelle de cette alliance européenne prévoit également une campagne de communication adaptée visant à informer les ménages bénéficiaires et les acteurs locaux, de l'engagement de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour un logement social durable et inclusif dans leur territoire.

La complémentarité des financements de la BEI et de la CEB contribuera pleinement à la lutte contre le changement climatique ainsi qu'à l'inclusion sociale des populations fragiles en application de la **Charte sociale européenne révisée** du Conseil de l'Europe et du **Socle européen des droits sociaux** de l'Union européenne.

La mise en œuvre de ce Socle européen et de son **Principe 19 « accès au logement social »** ainsi que la **vague de rénovation thermique des bâtiments du Green Deal** et son « initiative logements abordables » de rénovation de 100 quartiers de logements sociaux dans l'Union européenne, représentent deux initiatives majeures pour le logement social lancées par la **Commission von der Leyen** dans son **programme de travail 2021**.

Christos Giakoumopoulos, Directeur Général des Droits de l'Homme et de l'état de Droit du Conseil de l'Europe a déclaré : « *L'Alliance européenne pour un logement social durable et inclusif est un excellent exemple de la manière dont la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, en s'associant avec d'autres acteurs, poursuit l'objectif de progrès social prévu par le Statut du Conseil de l'Europe et les objectifs du droit international des droits de l'homme.* »

« *Cette alliance européenne pour un logement social durable et inclusif que nous avons porté dans le cadre du pacte d'investissement, doit contribuer à nous permettre de faire face à ce nouveau défi du logement abordable post-Covid, en France et en Europe* » a déclaré **Emmanuelle Cosse**, Présidente de l'Union Sociale pour l'habitat. « *L'Union européenne et le Conseil de l'Europe sont désormais à nos côtés pour accomplir nos missions d'intérêt général en pleine mutation et faciliter l'accès des organismes Hlm aux ressources européennes et financements de long terme.* »

Marianne Laurent, Directrice des Prêts de la Banque des Territoires, « *La Banque des Territoires, prêteur de référence du logement social en France, collabore depuis plusieurs années avec la Banque européenne d'investissement et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe. Ce partenariat matérialise sa volonté d'offrir, en complément de sa ressource propre, un accès simple, ouvert à tous et équitable aux financements européens afin de répondre aux objectifs ambitieux du secteur pour relancer l'activité de construction et de rénovation énergétique* ».

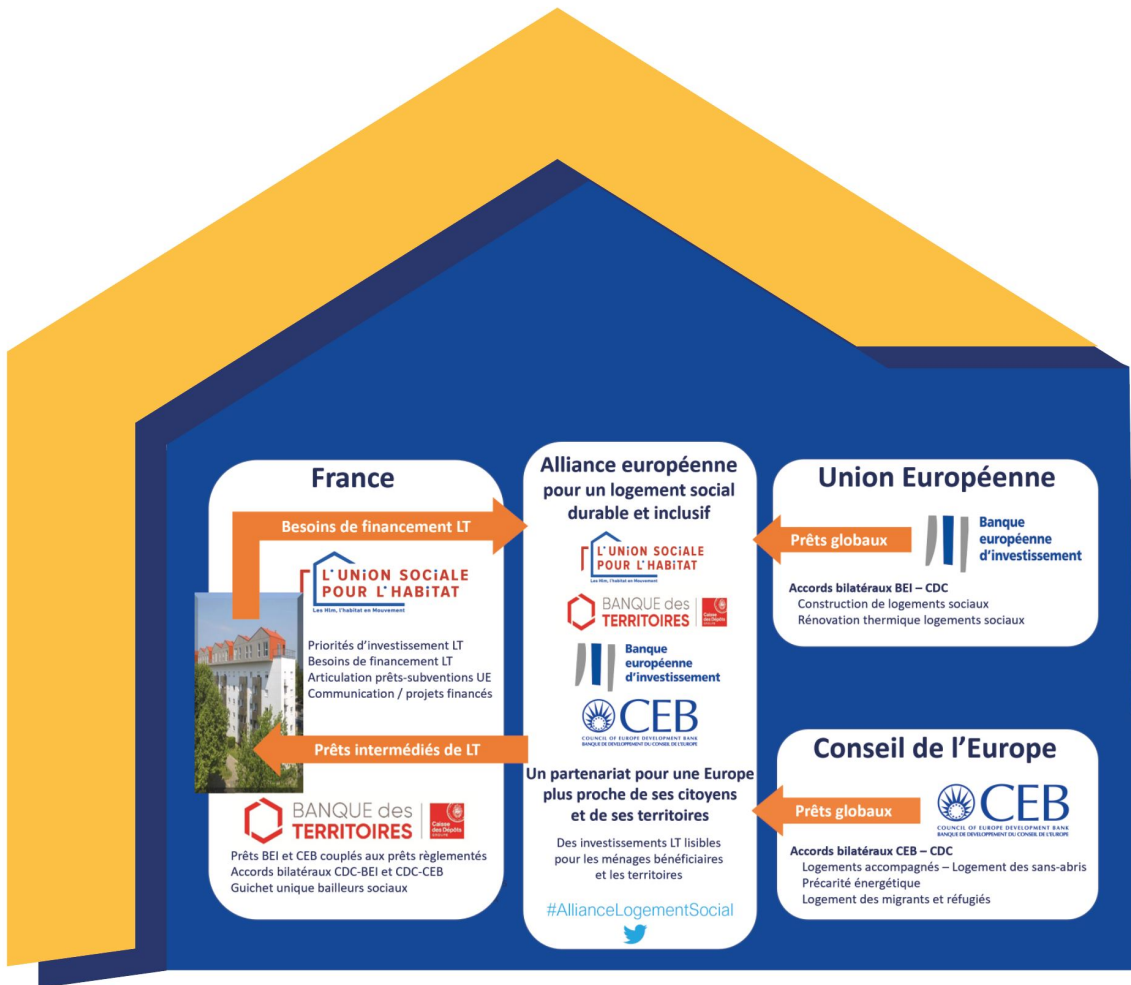
« *La BEI, Banque du Climat de l'Union Européenne, accompagne depuis plusieurs années la Banque des Territoires dans le cadre de sa mission de financement des opérateurs de logement social, notamment pour la rénovation thermique* » a déclaré **Ambroise Fayolle**, Vice-Président de la BEI. « *Ce partenariat signe la volonté de nos quatre institutions de conjuguer leurs compétences pour en maximiser l'impact sur une offre de logement abordable et durable.* »

« *Cette Alliance souligne la complémentarité de nos quatre institutions et leur volonté de soutenir durablement une offre de logement cohérente, en particulier pour les populations les plus vulnérables* » a déclaré **Tomáš Boček**, Vice-Gouverneur de la CEB. « *Depuis 65 ans, la CEB – la Banque de développement social pour l'Europe – met à contribution son expertise pour renforcer la cohésion sociale, avec ses nombreux partenaires et notamment le Groupe Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires.* »




La banque de l'UE






A propos de l'Union sociale pour l'habitat

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus** : www.union-habitat.org |  [@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)

Contacts presse : l'Union sociale pour l'habitat

Joachim Soëtar / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet - 01 40 75 52 56 - 07 64 57 85 66


A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. **Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.** www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse : Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi - 06 38 53 97 67 - Marie-Caroline.Cardi@caissedesdepots.fr


A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement de l'Union européenne (UE). La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En 2020, fort de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, le groupe BEI a octroyé, en France, plus de 10 milliards d'euros de nouveaux financements, dont près de la moitié dans la lutte contre le changement climatique et l'atténuation de ses effets. Depuis le début de la crise de la Covid-19 la BEI a mis en place différents programmes lui permettant, à terme, de financer ou de garantir plus de 200 milliards d'euros de prêts aux entreprises européennes. **Plus d'informations sur** : www.bei.org |  [@eib](https://twitter.com/@eib)

Contact presse : Banque européenne d'investissement

Christophe Alix - 06 11 81 30 99 - c.alix@eib.org

A propos de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une institution financière multilatérale à vocation sociale. Fondée en 1956 par huit États membres du Conseil de l'Europe afin de trouver des solutions aux problèmes des réfugiés, elle est la doyenne des institutions multilatérales de développement européennes. La CEB investit dans des projets sociaux qui favorisent la croissance inclusive et apportent un soutien aux populations les plus vulnérables dans ses 42 pays membres à travers l'Europe, tout en encourageant la durabilité environnementale. www.coebank.org |  [@COEbanknews](https://twitter.com/@COEbanknews)

Contact presse : Banque de Développement du Conseil de l'Europe

Jelica Vesic - 06 03 12 57 80 - Jelica.vesic@coebank.org